



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



PEACE
PAIX
PAZ
MIP
السلام
和平

65

ACTIONS
DE L'UNESCO
EN FAVEUR
DES PAYS DU
M O N D E
E N T I E R

Publié en décembre 2010 par le Secteur des Relations extérieures
et de l'Information du public de l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07SP, France

© UNESCO 2010

Imprimé par l'UNESCO
IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit
pour l'environnement

ERI-2010/WS/3



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Avant-propos



L'UNESCO fête son 65^e anniversaire cette année. C'est, selon moi, l'occasion de prendre le temps de dresser un bilan. Depuis l'adoption de l'Acte constitutif de l'Organisation à Londres, en 1945, le monde a changé à tel point qu'il est méconnaissable. La communauté des États s'est élargie et de nouveaux acteurs ont fait leur apparition sur le devant de la scène internationale. Les défis actuels sont complexes et transnationaux. Cette nouvelle ère soulève des questions épineuses. Notre mandat est-il toujours pertinent et répond-il efficacement aux problèmes d'un monde touché par des crises internationales ? Tirons-nous le meilleur parti des extraordinaires possibilités qu'offre le monde d'aujourd'hui, notamment des nouvelles technologies de l'information et de la communication ?

Comme de nombreuses autres organisations internationales chargées de satisfaire les besoins les plus urgents de l'humanité et de notre planète, l'UNESCO doit constamment concilier différents objectifs. Nous devons répondre aux exigences de situations nouvelles tout en restant fidèles à nos engagements à long terme. Nous devons rester concentrés sur quelques priorités clairement définies, sans pour autant négliger un quelconque domaine relevant de notre mandat global.

Une question sous-tend toutes les autres. Comment l'UNESCO fait-elle changer les choses ?

La présente brochure répond à cette question. Au sein de huit catégories correspondant à nos domaines d'activité les plus importants, nous avons énuméré 65 actions de l'UNESCO qui sont porteuses de changement, chaque jour et dans le monde entier. Cette liste – j'espère que les lecteurs en seront convaincus – fournit un aperçu de l'impact unique et considérable de l'Organisation.

Cependant, l'UNESCO ne travaille pas seule dans ces 65 domaines. Nous collaborons avec une communauté de partenaires, y compris des parties prenantes et des organisations de toute la planète, ainsi qu'avec les secteurs privé et public. C'est avec plaisir que je saisis cette opportunité de remercier tous ceux qui, dans le monde entier, œuvrent aux côtés de l'UNESCO. Cette brochure rend hommage à vos efforts et à nos réussites communes.

Irina Bokova,
Directrice générale de l'UNESCO

65

**ACTIONS
DE L'UNESCO
EN FAVEUR
DES PAYS DU
M O N D E
E N T I E R**

en ordre alphabétique

1	Alliance globale pour la diversité culturelle.....	p. 12	18	Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme ..	p. 10	42	Normes relatives aux médias	p. 15
2	Base de données sur les législations nationales du patrimoine culturel	p. 9	19	Déclaration universelle sur la diversité culturelle (2001)	p. 14	43	Observatoire mondial d'éthique	p. 8
3	Bibliothèque numérique mondiale	p. 5	20	Déclarations sur la bioéthique	p. 15	44	Patrimoine culturel dans les situations d'urgence	p. 19
4	Bourses	p. 17	21	Dialogue interculturel	p. 12	45	Patrimoine documentaire	p. 4
5	Centres d'apprentissage communautaire	p. 12	22	Eau douce	p. 6	46	Patrimoine immatériel	p. 5
6	Centres multimédia communautaires ...	p. 13	23	Éducation au service du développement durable	p. 6	47	Patrimoine mondial	p. 4
7	Chaires de l'UNESCO et réseaux UNITWIN	p. 8	24	Éducation dans les situations d'urgence	p. 19	48	Planificatrices de l'éducation	p. 17
8	Clubs UNESCO	p. 21	25	Égalité des genres dans les manuels ...	p. 17	49	Portail sur les institutions de l'enseignement supérieur	p. 8
9	Commissions nationales pour l'UNESCO	p. 20	26	Égalité des genres dans les médias	p. 16	50	Prévention des catastrophes naturelles ..	p. 19
10	Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement	p. 14	27	Encyclopédie des systèmes permettant la vie	p. 9	51	Prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science	p. 18
11	Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970)	p. 14	28	Géoparcs	p. 6	52	Prix UNESCO-Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme ...	p. 10
12	Convention internationale contre le dopage dans le sport	p. 15	29	Gestion des transformations sociales ...	p. 8	53	Programme international des géosciences	p. 7
13	Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954)	p. 14	30	Histoires générales et régionales	p. 13	54	Rapport mondial de suivi sur l'EPT	p. 8
14	Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, dite Convention du patrimoine mondial (1972)	p. 14	31	Inclusion numérique	p. 18	55	Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau	p. 9
15	Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) ...	p. 14	32	Index Translationum	p. 5	56	Réseau de villes créatrices	p. 12
16	Convention sur la protection du patrimoine subaquatique (2001)	p. 14	33	Indicateurs de la culture et du développement	p. 9	57	Réseau mondial de jeunes producteurs de télévision sur le VIH et le SIDA	p. 13
17	Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005)	p. 14	34	Initiative E-9	p. 18	58	Réserve de biosphère	p. 7
			35	Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir	p. 16	59	Sandwatch	p. 6
			36	Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne ...	p. 9	60	Savoirs autochtones	p. 18
			37	Journée de la liberté de la presse	p. 11	61	Système des écoles associées	p. 21
			38	Langues en danger	p. 5	62	Système mondial d'observation de l'océan	p. 7
			39	Liberté d'information	p. 11	63	Systèmes d'alerte rapide aux tsunamis ..	p. 6
			40	Lutte contre le trafic illicite de biens culturels	p. 4	64	Villes contre le racisme	p. 11
			41	Médias dans les situations d'urgence ..	p. 18	65	Villes pour le développement durable et le dialogue	p. 12

45

Patrimoine documentaire

Le programme Mémoire du monde joue un rôle de premier ordre dans la protection de la mémoire de l'humanité en donnant accès à un patrimoine inestimable et en encourageant sa préservation sous la forme d'archives, audiovisuelles ou autres. Son registre comprend 193 éléments de 84 pays.



40

Lutte contre le trafic illicite de biens culturels

Elle nécessite une collaboration avec les musées, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et avec des organes chargés de l'application des lois, comme les forces de police, les services douaniers et INTERPOL. La Convention de 1970 et le Comité intergouvernemental pour la promotion du retour des biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale constituent le cadre principal de cette coopération.



47

Patrimoine mondial

911 biens naturels et culturels d'une valeur exceptionnelle dans 151 pays figurent sur la Liste du patrimoine mondial. La coopération internationale visant à protéger le patrimoine encourage les politiques et pratiques de conservation communautaires favorisant à la fois le développement local et la préservation des sites. La Liste du patrimoine mondial en péril attire l'attention sur 34 sites dans 27 pays.



SAUVEGARDER ET PARTAGER NOTRE CULTURE

3 Bibliothèque numérique mondiale

Lancée en coopération avec la bibliothèque du Congrès américain, elle compte plus de 100 institutions partenaires et propose des publications issues de bibliothèques et d'archives du monde entier. Accessible librement en arabe, chinois, anglais, français, portugais, russe et espagnol, elle fournit des documents dans plus de 40 langues.

3



38 Langues en danger

L'*Atlas des langues en danger* dans le monde, qui suit l'évolution de quelque 2 500 langues, est la référence dans ce domaine. Il existe en version papier (édition 2010) ou interactive sur Internet. Les efforts de l'UNESCO pour sauvegarder la diversité linguistique de l'humanité unissent les communautés, les experts et les gouvernements, et leurs fournissent des services, outils et conseils politiques pointus.

38

32 Index Translationum

Cette bibliographie unique des traductions énumère plus de quatre millions d'ouvrages de multiples disciplines, traduits dans plus de 1 000 langues. Lancé en 1932, ce remarquable outil de référence s'est développé grâce à la coopération internationale constante entre 100 États membres de l'UNESCO. La version en ligne fournit des données et des statistiques internationales sur les ouvrages publiés depuis 1979.

32

46 Patrimoine immatériel

Mettre en évidence la valeur des traditions orales, arts du spectacle, pratiques sociales, rituels, fêtes, savoir-faire artisanaux traditionnels et autres expressions transmises au fil des générations permet de les sauvegarder. 213 pratiques et expressions culturelles dans plus de 80 pays sont inscrites sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente compte 16 éléments de neuf pays.

46





Eau douce

22

L'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (Delft, Pays-Bas) – plus grand établissement international d'enseignement de troisième cycle – a déjà formé 14 000 professionnels de 162 pays, principalement en développement. Le Programme hydrologique international favorise les actions pour une gestion saine des eaux de surface et des eaux souterraines.

Géoparc

28

Le Réseau mondial des géoparc nationaux compte actuellement 77 géoparc dans 24 pays, sélectionnés pour leur intérêt géologique exceptionnel. Il permet aux autorités nationales et locales de soutenir un développement économique durable au niveau local, principalement grâce au tourisme. Les sites ont aussi une valeur éducative : ils illustrent et expliquent l'histoire de la Terre et de ses ressources naturelles.



Sandwatch

59

Ce réseau d'écoles volontaires travaillant ensemble au suivi et à l'amélioration des environnements côtiers de plages a été lancé aux Caraïbes en 1999. C'est l'une des actions d'aide aux petits États insulaires en développement dans leurs efforts pour relever des défis spécifiques liés au développement durable (changement climatique, préservation de l'environnement, éducation des jeunes, conservation des biens culturels, gestion de l'information et des savoirs).

Systèmes d'alerte rapide aux tsunamis

63

Ces systèmes relatifs au Pacifique, à l'océan Indien, aux Caraïbes, à l'Atlantique Nord-Est et à la Méditerranée ont déjà grandement amélioré l'évaluation des risques et les alertes aux tsunamis. Ils continueront à être renforcés et l'effort mondial constant de coordination entre les gouvernements, les organisations des Nations Unies et les ONG aide les communautés exposées à mieux se préparer aux tsunamis.



Éducation pour le développement durable

23

Plus de 85 pays ont créé des organes nationaux de coordination de l'Éducation pour le développement durable afin d'intégrer les principes, valeurs et pratiques de cette discipline dans tous les aspects de l'éducation et des apprentissages. Le Réseau international d'instituts de formation des enseignants, qui réunit plus de 75 institutions de 60 pays, propose des formations et des échanges sur les meilleurs moyens d'intégrer la durabilité aux programmes scolaires.

65

ACTIONS

DE L'UNESCO
EN FAVEUR
DES PAYS DU
MONDE
ENTIER

SAUVEGARDER NOTRE PLANÈTE

Programme international des géosciences

400 projets de coopération internationale sur les processus terrestres souterrains et sur la géologie ont contribué à la connaissance des ressources en minéraux et en eaux souterraines, et des facteurs géologiques influençant la santé et la sécurité humaines. Ce programme améliore notre vision de l'évolution de la biodiversité et des processus de changement climatique, essentielle à la compréhension des défis environnementaux actuels.

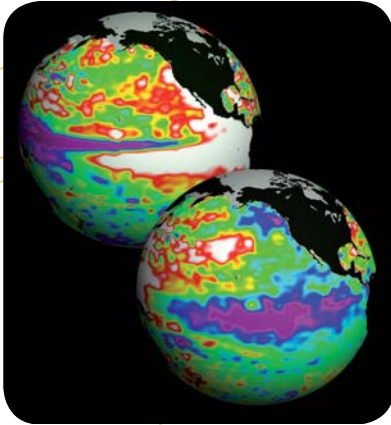
53



Réserves de biosphère

Le réseau mondial des 564 réserves de biosphère couvre 109 pays. Des sites représentatifs des principaux écosystèmes sont désignés réserves de biosphère par les États membres, dans le cadre du Programme sur l'Homme et la biosphère, afin de soutenir des initiatives visant à améliorer les interactions entre l'homme et la nature dans un environnement donné. Le réseau aide à améliorer la connaissance des écosystèmes et de la biodiversité, et à partager les bonnes pratiques en matière de développement durable.

58



Système mondial d'observation de l'océan

Ce système permanent suit en temps réel l'état des océans (niveau, température et ressources vivantes). Il fournit des informations essentielles permettant aux services météorologiques du monde entier de prévoir les conditions océaniques et d'effectuer des projections climatiques régionales (sécheresses, El Niño).

62



Rapport mondial de suivi sur l'EPT

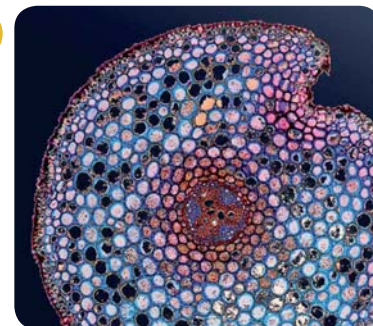
Ce rapport demeure la référence absolue pour tous les partenaires travaillant à la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous, sur lesquels plus de 160 pays se sont engagés en 2000. Il suit les progrès réalisés dans le monde, identifie les réformes politiques efficaces et les meilleures pratiques, attire l'attention sur les défis émergents et cherche à promouvoir la coopération internationale en faveur de l'EPT.



43

Observatoire mondial d'éthique

Ce système unique de bases de données de bioéthique et d'autres domaines de l'éthique appliquée aux sciences et aux technologies est accessible librement en ligne. C'est une source inestimable de références permettant l'utilisation participative, consultative et comparative de ressources relatives à l'éthique.



49

Chaires de l'UNESCO et réseaux UNITWIN

675 chaires et 68 réseaux UNITWIN dans 127 pays fournissent de multiples canaux à la coopération universitaire internationale, en particulier Nord-Sud et Nord-Sud-Sud. Ils servent de groupes de réflexion et bâtissent des ponts entre la recherche et l'élaboration de politiques, entre les universités, la société civile, les communautés locales et le secteur productif.

7



29

Gestion des transformations sociales

Ce programme communique aux décideurs et aux autres parties prenantes les résultats pertinents de la recherche en sciences sociales. Il favorise le recours à des données avérées dans l'élaboration des politiques nationales, régionales et internationales, et il vise à bâtir des ponts entre la recherche, les politiques et la pratique.

Portail sur les institutions de l'enseignement supérieur

Les utilisateurs peuvent accéder en ligne à des informations sur les institutions d'enseignement supérieur reconnues par les autorités des 38 pays participants. Les étudiants, employeurs et autres parties intéressées peuvent obtenir des informations précises et mises à jour sur l'assurance qualité et le statut des institutions.

PARTAGER LES CONNAISSANCES

27

Encyclopédie des systèmes permettant la vie

Il s'agit d'une base de connaissances accessible en ligne, consacrée à la santé, à la sauvegarde et à l'avenir de la vie sur la Terre. Elle est axée sur tous les aspects du développement durable, des questions écologiques à la sécurité humaine. Ce système d'archives sur Internet est régulièrement actualisé grâce aux contributions de milliers d'universitaires de plus de 100 pays, et révisé par près de 300 experts.

55

Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau

Tous les trois ans, il dresse un bilan des ressources mondiales en eau douce qui fait autorité. L'UNESCO est l'agence chef de file de 26 organisations des Nations Unies pour la production et la publication de cet ouvrage, dont chaque édition traite de questions spécifiques d'une importance cruciale et fournit des données à l'appui des décisions politiques.



2

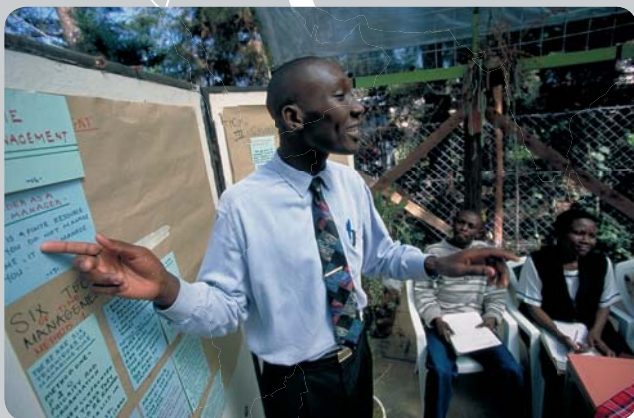
Base de données sur les législations nationales du patrimoine culturel

Lancée en 2005, cette base de données ergonomique accessible librement en ligne contient 2 000 lois de plus de 170 pays dans 42 langues. Elle vise à protéger le patrimoine culturel en partageant les connaissances et les bonnes pratiques de lutte contre le trafic illicite et les autres facteurs qui le menacent.

33

Indicateurs de la culture et du développement

Les statistiques, données et indicateurs culturels sont des outils vitaux de promotion et de politique. L'initiative aide les pays à instaurer des méthodes normalisées de collecte des données. La collecte de données, la cartographie des secteurs culturels et créatifs, l'élaboration d'indicateurs et le partage des bonnes pratiques guident les politiques publiques et démontrent la contribution de la culture au développement.



36

Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne

Elle aide la région à relever les défis relatifs au corps enseignant, en particulier à accroître ses dimensions et sa qualité. Fonctionnant actuellement dans 17 pays pilotes, elle est ouverte aux 46 pays d'Afrique subsaharienne.



18

Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme

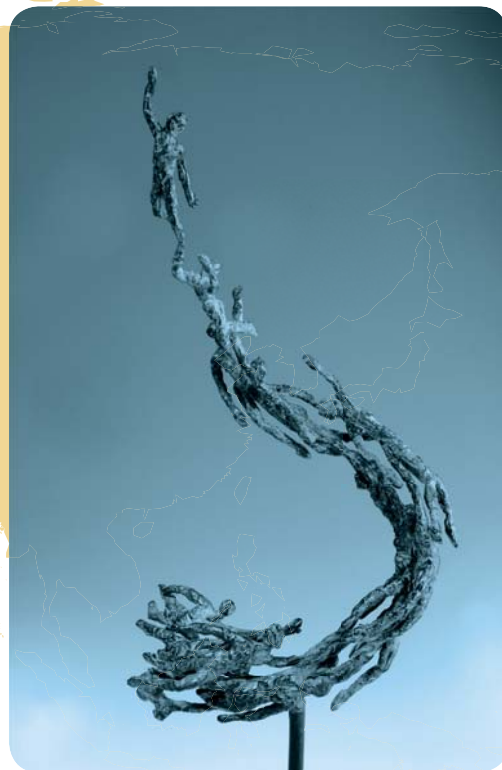
190 pays se sont engagés et ont engagé la communauté internationale à respecter et appliquer les principes éthiques fondamentaux relatifs à la médecine, aux sciences de la vie et aux technologies connexes. En intégrant la bioéthique aux droits de l'homme et en veillant au respect de la vie humaine, la Déclaration fixe des normes visant à protéger les personnes dans le monde entier.



52

Prix UNESCO-Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme

Décerné tous les deux ans, il récompense des initiatives exceptionnelles et novatrices et contribue à souligner l'importance de la promotion d'une culture des droits humains dans les sociétés. La lauréate de cette année, Asma Jahangir, a été distinguée pour son excellent travail de défenseur des droits de l'homme, de juriste renommée et d'avocate de la Cour suprême pakistanaise, de directrice de la Commission pakistanaise des droits de l'homme et de fondatrice de Women's Action Forum, ainsi que pour ses services rendus au système des Nations Unies.



LUTTER POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Liberté d'information

La liberté d'information est actuellement soutenue dans plus de 40 pays, à travers une aide à la promulgation et à l'application de lois et de politiques. Ce soutien peut prendre la forme d'assistance technique aux pays, d'ateliers, d'actions de sensibilisation et d'élaboration de normes grâce à la diffusion d'études juridiques comparatives. Ce renforcement contribue à l'autonomisation, à la transparence et à la responsabilisation, à la bonne gouvernance et au développement.



39

Journée de la liberté de la presse

Célébrée le 3 mai depuis 1997, elle promeut la liberté d'expression en tant que droit humain fondamental et récompense un engagement remarquable en faveur de la liberté de la presse grâce au Prix mondial UNESCO-Guillermo Cano. En soulignant la contribution de la liberté d'expression à la démocratie, l'UNESCO vise à garantir la sécurité des journalistes. La Directrice générale condamne publiquement les homicides de professionnels des médias et les autres attaques touchant la presse.



37



64

Villes contre le racisme

Six Coalitions régionales de villes contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance mobilisent 5 000 villes du monde entier. Ces coalitions aident les municipalités à élaborer et renforcer des politiques en vue d'une plus grande intégration sociale. Les villes, où des personnes d'horizons divers vivent et travaillent, peuvent jouer un rôle majeur dans la création de sociétés inclusives. En travaillant en réseau via ces coalitions, les villes échangent des bonnes pratiques sur les stratégies pour vaincre le racisme, la discrimination et l'intolérance.

56

Réseau de villes créatrices

Il promeut la créativité, composante essentielle du développement socio-économique, et fait des espaces urbains des centres de création, stimulant la croissance économique grâce à des industries créatives et à des approches contemporaines de la régénération urbaine. Il compte plus de 25 villes créatrices dans les domaines suivants : littérature, cinéma, design, musique, artisanat, médias et gastronomie.



65

Villes pour le développement durable et le dialogue

Ce programme traite de la manière de moderniser et transformer les villes historiques sans compromettre leur identité et celle des communautés locales, ni leur rôle moteur dans la créativité culturelle et la régénération urbaine. Il fournit aux gouvernements locaux et nationaux une assistance technique et des conseils sur les approches en matière de gouvernance urbaine novatrice, en vue d'améliorer la qualité de l'environnement humain et urbain.



21

Dialogue interculturel

Englobant le dialogue interreligieux, il conteste les opinions établies et fournit un prisme permettant la création d'un environnement mondial propice à la compréhension mutuelle. En collaboration avec des partenaires très divers, dans le cadre de l'Alliance des Civilisations, l'UNESCO mène la réflexion et met en évidence les avantages du dialogue. Les initiatives et outils actuels sont le projet La route de l'esclave, les Sommets des Chefs d'État du Sud-Est européen et le Vademecum interculturel.

5

Centres d'apprentissage communautaire

25 pays en développement disposent de Centres d'apprentissage communautaires, établis hors de l'éducation formelle et gérés par les populations pour proposer un apprentissage tout au long de la vie, surtout aux personnes marginalisées et pauvres. Ces centres aident à l'autonomisation et la transformation sociale, suscitent l'intérêt et la participation des populations à l'alphabétisation et la formation continue.

1

Alliance globale pour la diversité culturelle

Lancée en 2002 pour favoriser les partenariats entre le privé, le public et la société civile, cette initiative vise à renforcer les industries culturelles locales des pays en développement. Elle a déjà soutenu 50 projets en partenariat dans plus de 30 pays.

CRÉATIVITÉ, DIALOGUE ET COMMUNAUTÉS



Histoires générales et régionales

30

1 600 éminents spécialistes ont participé sur 50 ans à une collection unique de 51 volumes, qui présente de manière pertinente l'histoire de l'Afrique, l'Asie centrale, l'Amérique latine, les Caraïbes et la culture islamique du point de vue des populations concernées. Des outils novateurs destinés à l'éducation formelle et non formelle sont en cours d'élaboration à partir des histoires régionales, à commencer par l'Histoire générale de l'Afrique, et mobilisent des scientifiques et des personnalités politiques.



Centres multimédia communautaires

6

Il s'agit de la combinaison novatrice entre une radio communautaire et un télécentre offrant un accès libre à Internet aux communautés locales des pays en développement. Ces deux dernières années, 57 centres média/multimédia communautaires ont été lancés en Afrique, en Asie, dans le Pacifique Sud, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Réseau mondial de jeunes producteurs de télévision sur le VIH et le SIDA

57

Il a accru de manière significative le nombre d'émissions télévisées de qualité sur le VIH et le SIDA dans les pays en développement. Plus de 300 jeunes producteurs de 50 pays appartiennent au réseau qui les aide à créer des programmes bien documentés sur ces problèmes complexes et à multiples facettes.



Conventions et déclarations relatives à la culture

Ces instruments normatifs internationaux servent de base à l'élaboration de politiques nationales et renforcent le lien crucial entre culture et développement.

- 13 Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954) ;
- 11 Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970) ;
- 14 Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, dite Convention du patrimoine mondial (1972) ;
- 16 Convention sur la protection du patrimoine subaquatique (2001) ;
- 19 Déclaration universelle sur la diversité culturelle (2001) ;
- 15 Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) ;
- 17 Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005).



Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement

10

Le droit à l'éducation est au cœur de plusieurs instruments normatifs (conventions, déclarations, recommandations, chartes et programmes d'action), dont le plus important est la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (1960), ratifiée par 96 États membres. L'UNESCO suit sa mise en œuvre et celle de tous ses instruments normatifs concernant l'éducation afin qu'ils soient plus utilisés ; l'Organisation est soutenue par les gouvernements, les organisations internationales, les décideurs, les enseignants, la communauté intellectuelle et la société civile.

PROMOUVOIR DES NORMES INTERNATIONALES

12

Convention internationale contre le dopage dans le sport

Dans certaines régions, les gouvernements doivent prendre la tête de la lutte anti-dopage. Ratifiée par plus de 150 États membres, la Convention fournit aux gouvernements un cadre légal d'action. Un fonds les aide à mettre en œuvre des programmes éducatifs et préventifs, à élaborer une législation anti-dopage et, pour les pays les moins développés ou à faibles revenus, à renforcer leurs capacités. 36 projets nationaux ont déjà reçu une aide financière.



20

Déclarations sur la bioéthique

Dans ce domaine, l'UNESCO fixe des normes, crée des instruments juridiques, conseille les États et coordonne les organisations intergouvernementales. Elle est à l'origine de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme (1997) et de la Déclaration internationale sur les données génétiques humaines (2003). La Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme a été adoptée le 19 octobre 2005.

42

Normes relatives aux médias

Des indicateurs sur le développement des médias ont été appliqués par 12 pays au cours des 18 derniers mois pour identifier les lacunes et étayer les solutions par des éléments concrets. Les institutions de formation de 45 pays se fondent sur le *Modèle de programme d'enseignement du journalisme* pour fixer des normes en la matière. D'autres initiatives (outils et directives d'autocontrôle des médias pour les pratiques de diffusion de qualité) sont élaborées et mises en œuvre avec des associations régionales de médias.



65

ACTIONS
DE L'UNESCO
EN FAVEUR
DES PAYS DU
MONDE
ENTIER

51

Prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science

Ce prix prestigieux récompense des femmes scientifiques remarquables et, en mettant en lumière leurs travaux, aide à promouvoir le rôle des femmes dans la recherche. Cette distinction est remise chaque année à une éminente chercheuse de chaque région du monde. À ce jour, 59 femmes ont reçu ce prix. Deux lauréates – biologistes moléculaires – ont ensuite reçu le prix Nobel en 2009 : Ada E. Yonath le prix Nobel de chimie pour ses travaux sur la structure moléculaire du ribosome, et Elizabeth Blackburn le prix Nobel de médecine pour ses travaux sur le vieillissement cellulaire.



26

Égalité des genres dans les médias

La formation des journalistes, entre autres, favorise l'équilibre dans les contenus et le traitement de sujets dans une perspective sensible au genre et l'élaboration d'indicateurs de développement des médias tenant compte de la spécificité des genres. Des directives sur l'égalité des sexes dans les médias ont été diffusées en collaboration avec la Fédération internationale des journalistes. Un rapport mondial sur le statut des femmes dans les médias de 60 pays a été réalisé avec la Fondation internationale des femmes dans les médias.



35

Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir

Les deux tiers des personnes analphabètes dans le monde sont des femmes et des filles. Cette initiative offre un cadre stratégique mondial axé sur l'alphabétisation des adultes et les enfants déscolarisés. Elle vise à accélérer l'alphabétisation dans 35 pays où plus de 10 millions de personnes ne savent ni lire ni écrire ou dont le taux d'alphabétisation est inférieur à 50 %. Dans ces pays réside 85 % de la population analphabète du monde.



65

ACTIONS

DE L'UNESCO
EN FAVEUR
DES PAYS DU
MONDE
ENTIER

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES GENRES

Égalité des genres dans les manuels scolaires

25

Les manuels aident les enfants à apprendre tout en transmettant des modèles de normes, valeurs et comportements sociaux. 150 spécialistes de six pays d'Afrique ont été formés à l'élaboration de manuels intégrant la spécificité des genres. Un guide, très utilisé en Afrique, en Asie et dans les États arabes, aide à analyser les stéréotypes dans les manuels, ainsi qu'à modifier ces ouvrages ou à les utiliser avec plus de recul.



Bourses

4

Le Programme de bourses UNESCO accorde des bourses, des prêts d'études et de voyage et bénéficie à des centaines de femmes dans toutes les disciplines. Les bourses internationales et nationales L'Oréal-UNESCO aident des centaines de jeunes chercheuses et encouragent aussi les jeunes filles à envisager une carrière scientifique. Les 15 bourses internationales accordées chaque année favorisent la coopération entre les jeunes chercheuses en doctorat et post-doctorat, tandis que les bourses nationales sont axées sur les priorités du pays concerné en matière de recherche scientifique.



Planificatrices de l'éducation

48

Des formations soutiennent et renforcent la participation des femmes aux postes de décision dans les ministères de l'Éducation, où le plafond de verre, les stéréotypes et l'équilibre difficile entre les obligations professionnelles et familiales jouent encore contre elles. Depuis 2007, 1 036 professionnelles de 142 pays ont été formées à la planification de l'éducation et à la gestion stratégique, à la prise de décision et à la direction.



31

Inclusion numérique

Les efforts de réduction de la fracture numérique sont très variés. La diversité linguistique sur Internet est encouragée par le soutien à la création de contenus en langues locales et à l'accès multilingue aux ressources numériques. L'UNESCO et l'ICANN – qui coordonne le système des noms de domaine – œuvrent au renforcement du multilinguisme dans le cyberspace. Des normes et directives internationales d'accessibilité des informations numériques aux handicapés sont promues afin de créer un environnement éducatif, communautaire et professionnel propice.



34

Initiative E-9

Neuf pays à forte population travaillent ensemble à des stratégies d'amélioration de l'enseignement. Le Bangladesh, le Brésil, la Chine, l'Égypte, l'Indonésie, le Mexique, le Nigéria et le Pakistan représentent 54 % de la population mondiale ; ils abritent plus des deux tiers des adultes analphabètes et plus de 40 % des enfants déscolarisés. Le réseau est aussi devenu un lobby puissant en faveur de l'éducation pour tous et de la coopération Sud-Sud.

41

Médias dans les situations d'urgence

Les médias locaux et communautaires ont été récemment soutenus en Haïti et au Pakistan pour la diffusion d'informations vitales. Une formation adaptée aux conflits et aux traumatismes a été dispensée aux journalistes pour prévenir le risque de violence et de non-respect de l'état de droit, mais aussi pour garantir l'appui des médias locaux au rétablissement psychologique des populations. Le réseau Le pouvoir de la paix réunit 15 000 personnes, principalement des jeunes, autour d'activités en faveur de la paix et du dialogue grâce à l'utilisation novatrice des médias et des TIC.

60

Savoirs autochtones

Les Systèmes de savoirs locaux et autochtones agissent en faveur de la conservation de la diversité biologique, essentielle à la préservation de la diversité culturelle. À la 10^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), à Nagoya, en octobre 2010, un plan d'action conjoint CDB-UNESCO a été adopté pour faire avancer ces travaux. Guidée par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007), l'UNESCO s'engage aussi auprès des communautés sur des questions comme l'amélioration de leurs systèmes de connaissances et d'expressions culturelles, et leur participation aux médias.



ATTEINDRE LES POPULATIONS MARGINALISÉES



44 Patrimoine culturel dans les situations d'urgence

L'UNESCO mène des campagnes internationales de sauvegarde du patrimoine culturel dans les situations d'urgence (pendant et après un conflit armé ou une catastrophe naturelle). Ces 50 dernières années, des projets de grande ampleur ont aidé à sauver des biens irremplaçables et à renforcer les capacités nationales de rénovation, conservation, gestion et inventaire muséaux, comme l'illustre le renouveau des musées d'Irak et d'Afghanistan. Plus récemment, une réponse d'urgence a permis de protéger des biens culturels en Haïti et au Pakistan.



50 Prévention des catastrophes naturelles

Des initiatives en sciences de la terre, hydrologie, ingénierie adaptée aux régions sismiques actives, et l'élaboration de systèmes de prévision des inondations aident des pays comme le Pakistan et Haïti à prévenir les catastrophes. L'intégration de l'éducation aux risques de catastrophes dans les programmes scolaires des pays exposés, la construction adaptée des bâtiments scolaires ou leur renforcement contribuent à réduire l'impact des catastrophes.

24 Éducation dans les situations d'urgence

L'UNESCO aide les ministères de l'Éducation à s'adapter aux conditions créées par un conflit ou une catastrophe naturelle, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des planificateurs et des gestionnaires. Ce travail, en cours en Haïti et au Pakistan, a été mené en Chine, à Cuba, en Irak, au Liban, au Myanmar, au Népal, dans les Territoires palestiniens occupés, au Soudan, en République arabe syrienne et au Zimbabwe.





9

Commissions nationales pour l'UNESCO

Les Commissions nationales pour l'UNESCO, en place dans 193 États membres et trois États membres associés, constituent un réseau unique au sein des Nations Unies. Bien qu'elles diffèrent les unes des autres en termes de statut, de membres, de structure et de capacités de gestion, elles travaillent toutes au même objectif : associer leurs organes gouvernementaux et non gouvernementaux d'éducation, de sciences, de culture et de communication aux activités de l'UNESCO. En tant qu'élément constitutif de l'Organisation, les Commissions mènent des activités de conseil et de liaison, et participent à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes. Elles contribuent à accroître la visibilité de l'UNESCO et facilitent son action dans le cadre de partenariats multiples au niveau des pays.

ENCOURAGER LES COMMUNAUTÉS DE L'UNESCO



61

Système des écoles associées

Fondé en 1953, il compte plus de 8 500 institutions d'enseignement dans 180 pays et soutient le travail de l'UNESCO en matière de promotion de la compréhension internationale, de la paix, du dialogue interculturel, du développement durable et de la qualité de l'enseignement. Communément appelé Écoles associées, le réseau englobe des écoles maternelles, primaires, secondaires et professionnelles, et des institutions de formation des enseignants (58).



8

Clubs UNESCO

3 800 clubs, centres et associations, dans près de 100 pays, reflètent activement et aident à diffuser les idéaux de l'UNESCO au niveau local. Regroupés pour la plupart en réseaux nationaux, régionaux et internationaux, ces clubs de bénévoles traitent des questions mondiales qui ont un impact local, contribuant ainsi à la réflexion et à la discussion sur les questions économiques, sociales, politiques et culturelles au sein de leur propre communauté, et de la communauté internationale à travers les réseaux réseaux.



1940-1950

16 novembre 1945 :

Les représentants de 37 pays se réunissent à Londres pour signer l'Acte constitutif de l'UNESCO, qui entre en vigueur le 4 novembre 1946 après ratification par 20 pays signataires.

1948 : L'UNESCO recommande aux États membres de rendre obligatoire et universelle l'éducation primaire gratuite.



1950-1960

1952 : Une conférence intergouvernementale réunie par l'UNESCO adopte la Convention universelle sur le droit d'auteur. Dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, la Convention a servi à étendre la protection du droit d'auteur à de nombreux États qui n'étaient pas parties à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (1886).

1956 : La République d'Afrique du Sud se retire de l'UNESCO au motif que certaines publications de l'Organisation « interfèrent » dans les « problèmes raciaux » du pays. L'État réintègre l'Organisation en 1994, sous la présidence de Nelson Mandela.

1958 : Inauguration du Siège permanent de l'UNESCO à Paris, conçu par Marcel Breuer (États-Unis), Pier-Luigi Nervi (Italie) et Bernard Zehrufuss (France).

1960-1970

1960 : Lancement de la Campagne de Nubie en Égypte pour déplacer le Grand Temple d'Abou Simbel et éviter son inondation par le Nil lors de la construction du barrage d'Assouan. Pendant cette campagne qui a duré 20 ans, 22 monuments et complexes architecturaux ont été déplacés. Ce fut la première et la plus importante d'une série de campagnes, parmi lesquelles celles de Moenjodaro (Pakistan), Fès (Maroc), Katmandou (Népal), Borobudur (Indonésie) et l'Acropole d'Athènes (Grèce).

1968 : L'UNESCO organise la première conférence intergouvernementale visant à concilier environnement et développement, autrement dit ce que l'on appelle désormais le « développement durable ». Cette conférence a conduit à la création du Programme « L'homme et la biosphère » de l'UNESCO.

1970-1980

1972 : La Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel est adoptée. Le Comité du patrimoine mondial est créé en 1976 et les premiers sites sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1978.

1974 : S.S. le Pape Paul VI remet le Prix Jean XXIII pour la paix à l'UNESCO.

1975 : L'Université des Nations Unies est créée à Tokyo sous les auspices des Nations Unies et de l'UNESCO.

1978 : L'UNESCO adopte la Déclaration sur la race et les préjugés raciaux. Des rapports publiés par la suite sur le sujet par le Directeur général ont servi à discréditer et à réfuter les bases pseudoscientifiques du racisme.

DATES-CLÉS



1980 : Les deux premiers tomes de l'Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO sont publiés. D'autres régions, notamment l'Asie centrale et les Caraïbes, font l'objet d'ouvrages analogues.

1990-2000

1990 : La Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, qui se tient à Jomtiem (Thaïlande), lance un mouvement mondial en faveur d'une éducation de base, accessible à tous les enfants, jeunes et adultes. Dix ans plus tard, à Dakar (Sénégal), le Forum mondial sur l'éducation engage les États à assurer une éducation de base à tous au plus tard en 2015.

1992 : Création du programme Mémoire du monde pour protéger les trésors irremplaçables des bibliothèques et des collections d'archives. Le programme inclut désormais les archives sonores, cinématographiques et télévisuelles.

1997 : Le Royaume-Uni réintègre l'UNESCO qu'il avait quittée en 1985.

1998 : Les Nations Unies font leur la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, conçue et adoptée par l'UNESCO en 1997.



xxi^e siècle

2001 : La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle est adoptée par la Conférence générale.

2003 : Les États-Unis, absents depuis 1984, reviennent à l'UNESCO. La Conférence générale adopte la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

2005 : L'UNESCO et sa Commission océanographique intergouvernementale élaborent et inaugurent un système intérimaire d'alerte rapide aux tsunamis dans l'Océan Indien.

2008 : L'obélisque d'Axoum, vieux de 1700 ans est réintégré à son environnement d'origine au nord de l'Éthiopie après avoir été emporté à Rome par les troupes mussoliniennes en 1937.

2009 : La Conférence générale élit Irina Bokova (Bulgarie) Directrice générale de l'UNESCO. Elle est la première femme à exercer cette fonction depuis la création de l'Organisation. C'est également la première fois que les pays de l'Europe de l'Est accèdent à cette fonction.

CREDITS

Photography

© UNESCO

G.M.B Akash

N. Axelrod

S. Boukharí

I. Dobromirov

European Athletic Association

B. Glowczewski

G. Malempré

Nenadovic

J.O'Sullivan

B. Otte

B. Petit

M. Ravassard

F. Tack

M.Tesfaye

© ASPnet/A. Paul

© Berchtesgarden Land BR

© Flickr/Wiki Commons

© J. Hardy/Zen Shui/Corbis

© L'Oréal

© Lova Ratsimandresy

© Ministerio de Cultura Ciudad de Buenos Aires

© Ministry of Culture and Fine Arts of Cambodia

© Ministry of Information and Culture of Laos

© NOAA/Commander E. B. Christman, NOAA Corps

© Simon Aurel Schwarz

© Thundafunda

© Toshimi Ishii

© UN/M. Perret

© UNAIDS/G. Pirozzi

© UNEP

© UN Photo/E. Debebe

© F. Wahidy/AINA photo



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

**Pour en savoir plus,
veuillez contacter :**

Division de l'information du public

**Secteur des Relations extérieures
et de l'Information du public**

UNESCO
7, place de Fontenoy,
75352 Paris 07SP,
France

www.unesco.org/fr

info@unesco.org